

Conditions générales de vente Digit Image SA

Ci-après dénommée "Digit Image", est une société de conception et de production de logiciels et de solutions électroniques pour l'éducation opérant à l'échelle internationale. Interpretlab®, LanguageLab®, Teachlab® InterpretRecorder® et TeachRecorder® sont des marques déposées de Digit Image SA.

1. Définitions

Les termes mentionnés ci-dessous ont dans le cadre des présentes conditions générales de vente ("CGV") les significations suivantes :

- 1.1 Le terme "Entreprise" désigne tout client qui conclut un acte juridique dans le cadre de son activité commerciale, professionnelle ou indépendante.
- 1.2 Le terme "Site Digitimage, Interpretlabs ou Teachlab" désigne tout site Internet géré par Digit Image pour la vente de produits et services et soumis aux CGV et mentions légales de Digit Image. 1.3 Le terme "Consommateur" désigne une personne physique qui conclut un acte juridique dans un but étranger à son activité professionnelle, commerciale ou indépendante.
- 1.4 Le terme "Client" désigne une personne physique, une personne morale ou une société de personnes ayant la capacité juridique de commander des produits et services sur un site web de Digitimage, Interpretlabs ou Teachlab. Sauf indication contraire, le terme "Client" s'entend aussi bien des consommateurs que des entreprises.
- 1.5 Le terme "Produits" signifie (a) un code de décriptage ou d'autorisation, un numéro de série ou d'autorisation, un lien de téléchargement ou un code ou un dispositif similaire qui fournit au client l'accès, la première utilisation ou l'utilisation continue d'un logiciel ou d'un service, ou (b) d'autres produits (même physiques).
- 1.6 Le terme "Services" désigne l'ensemble des services vendus par Digit Image au client par le biais du site Digitimage, Interpretlabs ou Teachlab.
- 1.7 Le terme "Logiciels" désigne tous les programmes informatiques produits et commercialisés sous toutes formes et supports à partir du site web de Digitimage, Interpretlabs ou Teachlab ou par d'autres moyens commerciaux.

2. Objet et champ d'application

Les présentes CG s'appliquent à toutes les offres, acceptations, déploiements et prestations de services et fournitures, par Digit Image au client, dans le cadre de la vente de produits et services à partir d'un site web Digitimage, Interpretlabs ou Teachlab, au sens des dispositions 1.5 et 1.6.

Toute condition dérogatoire appliquée par un client ou un tiers ne peut être incluse dans ce contrat sans l'acceptation écrite de Digit Image. Ces CG s'appliquent même si Digit Image exécute ses obligations contractuelles sans réserve et en toute connaissance du fait que les conditions du client diffèrent de ces CG. Si la vente de produits et de services inclut la fourniture de services ou d'autres activités réalisées par des tiers, les conditions particulières relatives aux licences et autres conditions particulières du tiers concerné s'appliquent en plus des présentes CG.

3. Conclusion du contrat (offre, confirmation et acceptation)

3.1. Une commande passée par le client est considérée comme une offre d'achat de produits et de services adressée à Digit Image et conforme aux conditions générales de vente.

Adressée à Digit Image et conforme aux présentes CG. Ces commandes nécessitent une acceptation ultérieure par Digit Image. La commande du client est acceptée par l'envoi d'un accusé de réception ou, au plus tard, au moment de la fourniture des produits et services commandés.

3.2. Digit Image peut, à sa seule discrétion, faire appel à des tiers pour l'exécution de ses services.

4. Engagements du client

Le client certifie que toutes les informations qu'il a fournies lors de la commande (y compris, mais sans s'y limiter, les données personnelles et les données de paiement) sont à jour et correctes à tous égards importants. Les coûts résultant

de toute information inexacte soumise par le client, ou de données modifiées par le client après la soumission de la commande, seront supportés par le client. Si le client dispose d'un compte client auprès de Digit Image, il lui incombe de maintenir et de mettre à jour rapidement les informations relatives à son compte afin d'en garantir l'exactitude et l'exhaustivité. Le client ne doit en aucun cas divulguer le mot de passe d'accès à son compte (le cas échéant) à des tiers.

5. Autorisations, exportations, droits de douane

5.1. Si une autorisation ou un permis d'un gouvernement ou d'autres autorités compétentes est requis pour l'achat, le transport ou l'utilisation de produits et services, il incombe au client d'obtenir cette autorisation ou ce permis à ses propres frais et d'en fournir la preuve à la demande de Digit Image. Le fait de ne pas obtenir l'autorisation ou le permis ne donne pas au client le droit de bloquer ou de retarder le paiement. Tous les coûts et dépenses encourus par Digit Image en raison de l'absence d'obtention ou de l'obtention erronée d'une autorisation ou d'un permis sont à la charge du client. Pour les consommateurs, cette disposition ne s'applique pas dans le cas d'une autorisation ou d'un permis requis pour le transport.

5.2. Des droits de douane peuvent être exigés pour l'importation de marchandises dans le pays de résidence du client, dans les cas où la valeur des marchandises dépasse un seuil défini (par exemple, si la valeur des marchandises dépasse le montant de l'importation autorisée pour l'usage personnel du client). A la réception des marchandises à l'endroit défini par le client, ce dernier peut être amené à payer des taxes, des droits de douane et des droits d'importation exigés par les autorités compétentes. Tous ces frais supplémentaires sont à la charge du client, car ils sont indépendants de la volonté de Digit Image et ne sont pas portés à sa connaissance. Le client peut obtenir des informations complémentaires sur la réglementation ou les droits de douane auprès des autorités douanières compétentes de son pays.

6. Prix, conditions de paiement et défaut de paiement

6.1. Les prix s'entendent hors TVA. Le paiement du prix d'achat est exigé à la conclusion du contrat et s'effectue soit comme indiqué sur le site web de Digitimage, Interpretlabs ou Teachlab, soit par e-mail fourni par Digit Image. A l'exception des commandes passées par des personnes morales (entreprises), les paiements sont effectués avant la livraison.

6.2. Paiements par les entreprises

Dans le cas des entreprises, les dispositions suivantes s'appliquent : Si le client est une entreprise, il doit s'identifier comme tel lors de la passation de la commande. Sauf indication contraire, Digit Image considère l'adresse indiquée comme étant le siège de l'entreprise.

- En cas de livraison préalable (bon de commande), les paiements doivent être effectués en totalité, indépendamment de toute réclamation pour livraison incomplète ou défaut du produit. Digit Image se réserve le droit d'annuler toute commande si le paiement n'est pas effectué dans les 14 jours.

- Le client dispose de 14 jours pour confirmer sa commande en mettant à disposition les fonds nécessaires, si le paiement est effectué par les modes de paiement suivants : virement bancaire. Digit Image se réserve le droit d'annuler les commandes si le paiement n'est pas effectué dans les 14 jours.

6.3. Modes de paiement individuels

Carte de crédit. L'émetteur de la carte bancaire ou de la carte de crédit du client peut facturer des frais administratifs supplémentaires pour les paiements internationaux effectués par carte de crédit ("Foreign currency transaction fees"), si le client effectue un paiement dans une devise étrangère ou si le commerçant est établi dans un autre pays (Digit Image est une société établie en Suisse).

6.4. Défaut de paiement

Si, en cas de paiement par facture, la facture comporte un délai de paiement, le client est considéré en retard de paiement si le paiement intégral du prix d'achat n'est pas crédité sur un compte de Digit Image ou n'a pas été reçu par Digit Image dans ce délai. Il en va de même lorsque le mode de paiement utilisé n'est pas suffisant pour couvrir le montant total dans les limites de ce délai.

6.5. Intérêts moratoires pour les clients qui commandent en dehors des Etats-Unis.

Si le client est en retard de paiement, il est tenu de payer à Digit Image une indemnité de retard de cinq pour cent (5%) au-dessus des taux d'intérêt de base en vigueur au moment du retard de paiement. Si le client n'est pas un consommateur, les intérêts de retard sont de neuf pour cent (9%) supérieurs à ce même taux d'intérêt de base. Par "taux d'intérêt de base", on entend un taux d'intérêt variable défini par la Banque Nationale Suisse sur une base semestrielle, qui, après avoir été augmenté d'une marge fixe, détermine l'intérêt de retard selon le droit suisse en vigueur.

6.6. Intérêts moratoires pour les clients qui commandent depuis les Etats-Unis d'Amérique

Sans préjudice de l'exercice de tout autre recours, Digit Image se réserve le droit d'imposer des pénalités de retard sur tous les paiements en retard, équivalentes au plus bas des deux montants suivants : cinq pour cent (5%) par mois applicable sur le solde dû ou le taux le plus élevé selon la loi en vigueur.

6.7. En cas de non-paiement, Digit Image se réserve le droit d'annuler la commande et/ou de réclamer des dommages et intérêts.

7. Livraison, délais de livraison

7.1 La livraison des marchandises commandées a lieu conformément aux informations de livraison respectives mentionnées avec la confirmation de commande.

7.2 Pour les clients qui commandent depuis les Etats-Unis, les dates de livraison sont approximatives.

7.3 Le délai de livraison convenu prend effet dès réception du paiement intégral par Digit Image et de toutes les informations nécessaires au traitement de la commande dûment fournies par le client à Digit Image.

7.4 Les retards de livraison causés par des dispositions légales ou officielles (par exemple des restrictions d'importation et d'exportation) et non imputables à Digit Image, prolongent le délai de livraison en conséquence, en fonction de la durée de ces obstacles. Dans les cas sensibles, Digit Image informera immédiatement le client du début et de la fin du délai de livraison, dans la mesure où Digit Image en a connaissance.

7.5 Produits et services physiques

- En cas de non réception par le client des produits livrés ou en cas de refus d'acceptation, le risque lié à la détérioration ou à la perte du produit est transféré au client, indépendamment de tous autres droits revenant à Digit Image :

Digit Image se réserve le droit de tenter d'organiser la livraison du produit par les voies et moyens qu'elle juge appropriés et raisonnables aux risques et frais du client, ou de stocker le produit aux risques et frais du client.

- Digit Image est autorisée à effectuer des livraisons partielles dans la mesure du raisonnable. Dans la mesure où Digit Image effectue des livraisons partielles à une entreprise, chaque livraison partielle représente un contrat séparé et, en cas d'échec d'une ou plusieurs livraisons partielles, l'entreprise n'est pas autorisée à annuler les livraisons partielles suivantes.

- Le risque de perte ou de dommage accidentel est transféré à l'entreprise dès que le produit a été remis à la personne chargée du transport, mais en aucun cas après que le client en ait pris possession.

8. Réserve de propriété

Digit Image se réserve la propriété du produit jusqu'au paiement intégral de toutes les créances découlant du contrat, y compris les créances accessoires (par exemple, les frais de change, les frais de financement, les intérêts, etc.)

9. Droit d'utilisation, licence

9.1 Dans la mesure où les produits et services livrés par Digit Image constituent ou incluent un code d'activation, tel que décrit dans la clause 1.5 (a), ou un service, le client accepte que l'utilisation du logiciel correspondant ou la fourniture respective du service correspondant est soumise à l'acceptation des termes et conditions concernant l'utilisation de la licence ("EULA"). Le client reçoit le CLUF (Contrat de Licence Utilisateur Final) avec l'achat du logiciel ou du service. Le CLUF peut également être inclus dans le logiciel ou communiqué au client avant ou pendant l'utilisation d'un service. Le client reconnaît que le logiciel ou le service ne peut être reproduit, adapté, traduit, mis à disposition, commercialisé, modifié, désassemblé, décompilé, retraduit ou combiné avec un autre logiciel ou un autre service, que dans le cadre exclusif autorisé par Digit Image.

10. Confidentialité

Les données du client font l'objet d'un traitement informatique. Vous pouvez consulter toutes les dispositions de Digit Image en matière de protection des données dans la rubrique "Politique de confidentialité".

11. Défauts, droits découlant de la constatation d'un défaut, exclusion de responsabilité

Digit Image n'assume la responsabilité légale du bon état des produits et services que dans le sens des clauses 1.5 et 1.6. Les dispositions des articles 11.1 à 11.6 ne s'appliquent qu'aux clients passant une commande en dehors des Etats-Unis. La section 11.7 s'applique aux clients passant une commande depuis les Etats-Unis.

11.1 Toutes les informations relatives aux produits et services de Digit Image servent de descriptions et ne constituent pas des garanties.

11.2 Produits et services défectueux

Un produit est considéré comme défectueux s'il ne possède pas les propriétés convenues, s'il n'est pas adapté à l'usage convenu ou à son usage habituel et s'il ne présente pas une propriété habituelle pour des produits du même type, et que l'acheteur peut attendre de ce type de produit. Un produit est également considéré comme défectueux s'il viole les droits de protection commerciale, les droits de propriété intellectuelle. Sauf convention expresse entre les parties, les dispositions légales et les normes techniques en vigueur en Suisse sont applicables. Les prestations et la fourniture de prestations sont considérées comme défectueuses si elles ne répondent pas aux accords contractuels.

11.3 Obligation de vérification et d'information

Les entreprises ont l'obligation de vérifier les produits dans des conditions normales d'exploitation, à la réception de la livraison, et de s'assurer qu'ils sont en parfait état, qu'ils correspondent à la description des produits et qu'ils sont complets. Les droits relatifs au caractère défectueux d'un produit ou d'une livraison incomplète ne peuvent être revendiqués que si le client déclare par écrit ou par e-mail le défaut ou la livraison incomplète immédiatement à Digit Image, mais au plus tard dans un délai de cinq jours à compter de la réception des produits, et de la connaissance des faits en cas de vice caché selon le Code des Obligations Suisse

11.4 Droits découlant de la constatation d'un défaut invoqué

Conformément au droit suisse et à la clause 14, le client peut faire valoir des droits découlant de la constatation d'un défaut dans les cas suivants :

11.4.1 Droits commerciaux découlant de la constatation d'un défaut En cas de fourniture ou de livraison de produits et services défectueux à une entreprise, Digit Image peut choisir :

1. Soit pour l'élimination du défaut par la fourniture de produits ou services de substitution,
2. soit pour le remplacement des produits et services défectueux par de nouveaux produits et services exempts de défauts.

Si les alternatives échouent, l'entreprise peut faire valoir ses droits de garantie légaux comme suit :

1. Le droit de réduire le prix d'achat respectif (droit de réduction) est exclu.
2. Le droit de rétractation est limité aux produits et services en question.
3. En droit suisse, les droits des entreprises découlant de la constatation d'un défaut sont prescrits après un délai de douze (12) mois à compter de l'expédition du produit.

11.4.2 Droits du consommateur découlant de la constatation d'un défaut

Si Digit Image a fourni des produits ou des services défectueux à un consommateur, ce dernier peut choisir soit que Digit Image élimine le défaut au moyen d'une réparation, soit qu'elle remplace les produits et services défectueux par de nouveaux produits et services exempts de défauts. Toutefois, Digit Image est en droit de refuser le type d'exécution consécutive choisi si cela n'est possible qu'à des coûts disproportionnés et si l'autre type d'exécution consécutive n'entraîne pas d'inconvénients majeurs pour le consommateur. En cas d'échec de l'exécution consécutive, le consommateur peut, en principe, exiger à son gré une réduction du prix d'achat (droit de réduction) ou la résiliation

du contrat. Les droits du consommateur découlant de la constatation d'un défaut sont prescrits après un délai de vingt-quatre (24) mois à compter de l'expédition du produit.

11.5 Conséquences juridiques de la résiliation

Si le client exerce un droit de résiliation existant, les parties au contrat sont tenues de se restituer mutuellement les prestations obtenues et la jouissance exercée. En même temps, le droit du client d'utiliser les produits et services n'existe plus. Dans le cas de logiciels achetés antérieurement, le client est tenu de les supprimer immédiatement de tous les systèmes, supports d'enregistrement et autres fichiers et de détruire les composants physiques des produits et services ainsi que les éventuelles copies des logiciels. En outre, le client est tenu de soumettre une déclaration séparée (par exemple par écrit ou par e-mail) indiquant qu'il mettra en œuvre les mesures susmentionnées.

11.6 Clause de non-responsabilité - Clients passant commande en dehors des États-Unis

11.6.1 Toute responsabilité de Digit Image pour les conséquences de modifications apportées aux produits et services par le client ou par un tiers, d'une mauvaise manipulation ou d'un traitement incorrect des produits et services est exclue.

11.6.2 Digit image ne vend que les produits et services définis dans les clauses 1.5 et 1.6.

En conséquence, Digit Image décline toute responsabilité quant au bon fonctionnement des logiciels et services ou quant à la compatibilité de ces logiciels et services avec les composants inclus dans la configuration particulière du matériel informatique chez le client.

11.6.3 Sauf indication contraire dans la clause 11.6, la responsabilité de Digit Image pour des actes ou omissions est expressément exclue.

11.6.4 Si Digit Image viole par négligence une obligation essentielle du contrat, la responsabilité de Digit Image pour les dommages est limitée aux dommages prévisibles normalement attendus dans les circonstances. Les obligations essentielles du contrat sont celles dont l'exécution est requise pour atteindre l'objectif du contrat.

11.6.5 Si le client fait valoir des droits à des dommages et intérêts fondés sur la préméditation ou la négligence grave de Digit Image ou sur l'absence d'une caractéristique garantie par Digit Image, la responsabilité de Digit Image est engagée dans le cadre des dispositions légales.

11.6.6 La responsabilité de Digit Image reste valable de plein droit en cas d'atteinte fautive à la vie, au corps et à la santé. Cet article s'applique également à la responsabilité selon la loi suisse sur la responsabilité du fait des produits.

11.6.7 Si la responsabilité de Digit Image est exclue ou limitée, il en va de même pour la responsabilité individuelle des employés, collaborateurs, représentants et auxiliaires d'exécution de Digit Image.

11.7 Clause de non-responsabilité - Clients commandant depuis les USA

11.7.1 Digit Image ne fournit une couverture de garantie que pour les logiciels listés achetés sur le site web de Digit Image, Interpretlabs ou Teachlab ou par le biais d'un bon de commande accepté par Digit Image.

11.7.2 Le client ne peut en aucun cas tenir Digit Image pour responsable de tout dommage indirect, particulier, accidentel, punitif ou consécutif, prévisible ou non, même si Digit Image a été informée de la possibilité de tels dommages, y compris toute perte de revenus, de clients, de fonds de commerce ou de bénéfices, découlant de ou en relation avec ces conditions, qu'il s'agisse de dommages contractuels, délictuels ou relevant d'un autre régime de responsabilité. La responsabilité totale et cumulative de Digit Image établie dans les présentes ne doit en aucun cas dépasser le prix d'achat des produits et services particuliers donnant lieu à la réclamation des droits. La soumission de réclamations multiples n'augmente pas cette limite. Cette limitation de la responsabilité s'applique nonobstant l'échec de tout autre recours exclusif établi dans les présentes.

12. Lieu d'exécution

Pour tous les contrats conclus, le lieu d'exécution convenu pour la livraison et le paiement est Digit Image, à Genève, Suisse.

13. Juridiction et droit applicable

Le présent contrat est interprété conformément au droit suisse et est régi à tous égards par celui-ci. Les dispositions de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11 avril 1980 ne sont pas applicables.

Tout litige, controverse ou réclamation découlant de ou en relation avec cette relation contractuelle, y compris sa validité, son invalidité, sa violation ou sa résiliation, est soumis exclusivement au droit suisse. Il sera résolu par arbitrage conformément au Règlement suisse d'arbitrage international 2021 (Règlement suisse 2021) de l'Institution d'arbitrage de la Chambre suisse en vigueur à la date à laquelle la notification d'arbitrage est soumise conformément à ce règlement. Le siège de l'arbitrage est à Genève.

14. Contrat global

Les présentes CG incluent l'ensemble des accords conclus entre les parties sur les procédures décrites et remplacent toutes les conventions, correspondances et accords antérieurs ou simultanés conclus entre les parties (oralement ou par écrit) sur le sujet. Toute modification ou ajout aux présentes CG requiert la forme écrite. Cette obligation de forme écrite ne peut être modifiée que par écrit.

15. Validité

Si une disposition des présentes CG ou une disposition de tout autre accord devait être ou devenir invalide, la validité des autres dispositions ou accords n'en serait pas affectée. Le droit législatif en vigueur doit être appliqué pour remplacer les dispositions invalides.